



**Procédure d'admission directe en deuxième et troisième année
de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie**

Références : arrêté du 24/03/2017 modifié, arrêté du 04/11/2019

Candidats déclarés NON ADMIS par décision du jury en date du vendredi 4 juin 2021 :

Médecine

ALBACETE - Arnaud
ARNAUD - Amélie
BONIJOL - Paul
EL HARRANE - Fouzia
GOUDARD - Arthur
GROFFEN - Midas
JEAN - Adrien
LAMY - Adeline
MARIN - Francesca

Pharmacie

BOURAADA - Farid
LIPPIS - Marie

Montpellier le 15 juillet 2021
Le Président du jury,

Professeur Michel MONDAIN

